Incarville en Normandie

L'incarvillais - N°54 – Avril 2023

Le mot du Maire

Chères Incarvillaises, Chers Incarvillais,

Une fois n'est pas coutume, je vais commencer ce petit bilan du dernier trimestre écoulé par une mauvaise nouvelle.
En effet, nous sommes dans l'obligation de fermer une classe de notre école élémentaire. Cette fermeture s'accompagnera du départ de l'une de nos institutrices.
A cela, s'ajoute la vétusté de notre école maternelle qui nous oblige, dès la rentrée prochaine, à accueillir nos élèves dans un même bâtiment, et ceux avant les travaux d'agrandissement qui ne débuteront qu'à la fin 2023.
Par ailleurs, toujours sur cette thématique de l'école, nous constatons plusieurs non-règlements des factures de cantine. Pour remédier à cette situation, nous réfléchissons à l'éventualité de recourir au prélèvement obligatoire.
Parmi les éléments divers et variés qui se sont tenus récemment, je peux citer le lancement officiel de notre jumelage avec la localité portugaise de Lijo. J'aurais le plaisir de revoir, dès le mois de Juin prochain, mon homologue dont la commune partage les mêmes valeurs que les nôtres. Concernant les projets futurs, outre l'école et la vidéosurveillance, nous allons prochainement aménager un passage piéton (Rue Abbé Delamare / Rue des Prés) doté d'un éclairage au sol.
Pour conclure, j'invite tous les habitants à venir assister aux conseils municipaux. L'annonce de ces moments de démocratie locale se fait via notre panneau lumineux, notre site internet ou encore, via Facebook.
Je vous souhaite à toutes et tous un très bon Printemps et Eté. Je vous donne rendez-vous dans le prochain bulletin qui paraitra en Septembre prochain.

Patrick Maugars

Agenda

Commémoration
8 Mai 2023
9h30 – Parvis de la Mairie

Inauguration
10 Juin 2023
11h – Cimetière

Week-end Napoléonien
10 & 11 Juin 2023
Dès 11h – Parvis de la Mairie

En pratique

Mairie d'Incarville
36 rue de Louviers
Tel. 02.32.40.66.86
www.incarville.fr

Horaires d'ouverture
Mardi au Vendredi :
08h00 à 12h30
13h00 à 17h30

Nos réseaux
Site: www.incarville.fr
Facebook : @incarvilleeure
Instagram : @mairie_incarville

ⓘ Les dates à retenir (Avril à Septembre 2023)

Date	Evènement	Lieu	Heure	Organisateur
22.04.2023 06.05.2023 20.05.2023 03.06.2023 17.06.2023 26.08.2023 09.09.2023 23.09.2023	Concours de Pétanque	Parvis de la Mairie	A partir de 13h30	ASLI « Pétanque »
22 & 23.04.2023	Salon VDI et de l'Artisanat	Salle des Fêtes	9h00 – 18h00	Shop en Seine
08.05.2023	Commémoration	Parvis de la Mairie	A partir de 9h30	Union Nationale des Combattants
14.05.2023	Concert de l'Harmonie Municipale de Louviers	Salle des Fêtes	16h00 – 18h00	Union Nationale des Combattants
21.05.2023 18.06.2023 16.07.2023 20.08.2023 17.09.2023	Rassemblement d'automobiles de 1900 à nos jours	Parking du Leclerc	9h30 – 12h30	Collecto'Mobile
10.06.2023	Inauguration de la sépulture CLEMENT DE LA RONCIERE	Cimetière	A partir de 11h00	Municipalité
10 & 11.06.2023	Reconstitution d'un camp de soldats napoléoniens	Parvis de la Mairie	A partir de 11h00	Municipalité
11.06.2023	Jeu de piste « Napoléon à la conquête du Portugal »	Ecole	A partir de 14h00	Comité de Jumelage Incarville - Lijo
17 & 18.06.2023	Fête communale	Terrain de football	A partir de 14h00	Comité des Fêtes
29.06.2023	Les Embarqués	Terrain de football	A partir de 19h00	Agglo Seine-Eure / Municipalité
12.07.2023 13.09.2023	Don du Sang	Salle des Fêtes	15h00 – 19h00	Etablissement Français du Sang
10.09.2023	Jeu de piste	A définir	A définir	Comité des Fêtes
23 & 24.09.2023	Loto	Salle des Fêtes	A définir	Comité des Fêtes
30.09.2023 01.10.2023	Loto	Salle des Fêtes	A définir	ASLI « Course à Pied »

De la peinture et des artistes à la Grange !

Pendant de nombreuses années, la manifestation « Arts Expo », aujourd'hui disparue, permettait aux Incarvillais de découvrir des œuvres peintes par des artistes des environs.
Cela fut de nouveau le cas lors du week-end du 4 & 5 Février 2023 grâce à l'action menée, au sein de la Grange, par l'Association des Monuments de Louviers et des communes environnantes. Près de 200 personnes ont pu profiter de cet évènement culturel qui, nous l'espérons tous, trouvera une existence pérenne dans notre localité.

Retour sur le Challenge René Marc

Le dimanche 19 Février 2023, l'ASLI « Course à pied » a organisé le traditionnel Challenge René Marc. Près de 300 coureurs se sont retrouvés pour participer à l'une des 4 distances proposées par l'organisateur (scolaire, 3 km, 5 km, 10 km).
Les résultats sont disponibles sur le site http://www.normandiecourseapied.com/. Diverses photographies sont à retrouver ci-après. Un petit film est aussi visionnable sur le site de la commune (rubrique « Toutes les Actualités »).

Grand format : Découvrons les aquarelles de Geneviève Leborgne

Incarvillaise depuis 2018, Geneviève LEBORGNE est arrivée dans notre village suite à la fin de son activité professionnelle causée par une situation invalidante.
Partons à la découverte de cette personne qui a décidé de profiter de son « temps libre » pour s'adonner à la peinture.

Madame LEBORGNE, pourquoi ce choix de la peinture ?

Suite à une opération, j'ai dû quitter mon emploi de gardienne d'immeuble sur Rouen.
Disposant donc d'un certain « temps libre », j'ai voulu trouver une activité qui soit à la fois sociale et créative. Je me suis mis à la peinture qui est un art que j'affectionne depuis mon enfance. Ce choix découle de ma rencontre avec Danièle GOUBY lors d'une exposition d'aquarelles au Bec-Hellouin. J'ai adoré ce qu'elle proposait ce jour-là. Je l'ai donc approché et sollicité afin de pouvoir réaliser un stage avec elle. Elle a accepté. C'est à partir de là que je me suis mise à peindre.

Qu'est-ce-que vous aimez dans la peinture ?

Tout d'abord, cela fait deux ans que je fais de la peinture par passion et non pour vivre. C'est un ensemble qui fait que j'apprécie cette activité.
Par exemple, je peux peindre des thématiques que j'affectionne particulièrement. L'univers marin est mon sujet de prédilection. Toutefois, cela ne m'empêche pas de traiter d'autres sujets comme des paysages extérieurs, des bâtiments de tous types… Ce que j'aime également, c'est le contact humain qui est lié à l'intérêt que porte une personne pour l'œuvre que j'ai produite. C'est plus appréciable de recevoir les avis, les conseils des uns et des autres que de rester seule devant sa télévision. Cela me donne envie de participer à des expositions (celle à Incarville est ma première), de continuer les stages auprès d'artistes plus expérimentés que moi, de m'améliorer…

Combien de temps mettez-vous pour réaliser une aquarelle ?

Je ne suis pas une experte en dessin. Généralement, il me faut entre 4h et 8h pour réaliser une œuvre d'autant plus que j'aime quand le travail est bien fait et que cela dépend également de mes douleurs et des retours extérieurs que l'on me fait. Si je prends la représentation de la falaise d'Yport, il m'a fallu 3h pour la réaliser, alors que, j'ai mis plus de 9h pour peindre la Maison CLET à Louviers.
Si j'ai un conseil à donner aux personnes qui souhaitent se lancer dans cette activité, c'est d'essayer et de se faire confiance. C'est un art magique qui permet d'exprimer ce que l'on est, et de le partager au plus grand nombre.

Pour celles et ceux souhaitant découvrir les travaux de Geneviève LEBORGNE, n'hésitez pas à la contacter au 06.24.33.23.69 ou à la rencontrer au 13 impasse de l'Eglise.

ⓘ Quel budget pour notre commune en 2023 ?

Lors du Conseil Municipal du 5 Avril 2023, les élus ont eu à voter :

- le « Compte Administratif » de l'année 2022 (ensemble des recettes et dépenses réalisées sur une année) ;
- l'affectation du « Résultat net de clôture » de l'année 2022 ;
- le « Budget » de l'année 2023 (acte voté prévoyant et autorisant les dépenses et recettes pour une année).

En outre, le taux d'endettement de notre commune s'élève à 137 € par habitant (contre 640 € par habitant pour les communes de moins de 3500 habitants à l'échelle nationale).
Par ailleurs, les élus ont également voté une augmentation de 2% de la taxe foncière bâtie, non-bâtie et de la taxe d'habitation. Cette hausse est moins importante que l'inflation qui s'élève, sur une année (de Mars à Mars), à 5,7%.

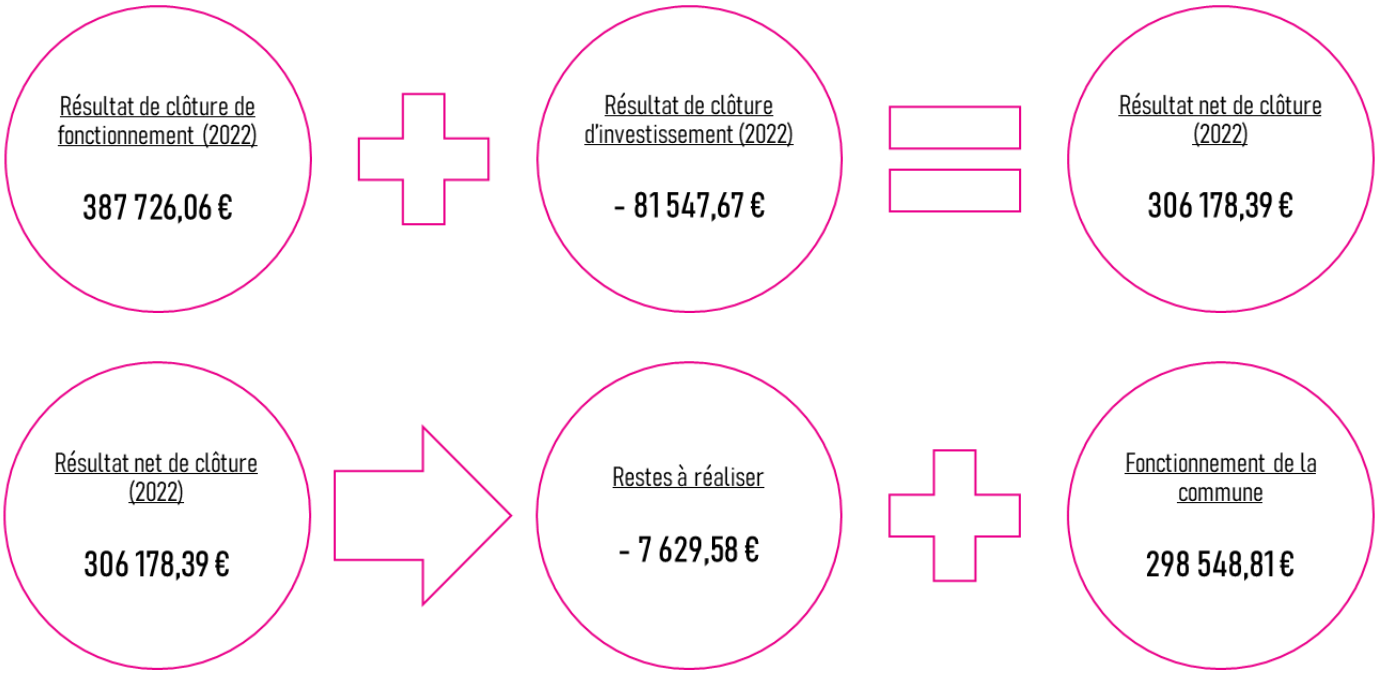

Dépenses de fonctionnement	*Dépenses revenant régulièrement telles que la rémunération du personnel, les bons de chauffage, le fleurissement de la commune, le paiement des intérêts des emprunts…*	**1 397 871,20 €**
Recettes de fonctionnement	*Montants provenant des impôts et taxes, des redevances des services périscolaires et de cantines, des dotations versées par l'Etat…*	**1 397 871,20 €**
Dépenses d'investissement	*Dépenses concernant des opérations en capital comme les remboursements d'emprunts, les grosses réparations, les travaux d'installations sur voirie (ralentisseurs)…*	**448 876,34 €**
Recettes d'investissement	*Montants provenant des dotations et subventions tels que la FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA), des emprunts, de l'autofinancement…*	**448 876,34 €**

Incarville à l'heure portugaise le temps d'un week-end

Le Samedi 11 Mars 2023, la Mairie d'Incarville & les bénévoles du Comité de Jumelage "Incarville-Lijo" ont eu l'honneur d'accueillir des représentants de la localité portugaise de Lijó afin de lancer officiellement les relations culturelles entre les deux communes.
Accompagnés par Nathalie De Oliveira, députée du Parlement portugais pour la circonscription Europe, nos hôtes du jour, Messieurs Senra de Oliveira (maire), Correia Arantes (adjoint aux finances) et Gil (prêtre), ont eu le plaisir de découvrir les points d'intérêts de notre village à bord de véhicules militaires et d'anciennes "Tractions Avants".
Par la suite, une messe s'est tenue dans l'Eglise Saint-Pierre sous les ordres du prêtre français assisté de son homologue lusitanien.
La journée s'est conclue par une soirée dont tous les éléments proposés rappelaient le Portugal (décoration, musique, nourriture…), et dont le point d'orgue a été la signature du serment de jumelage entre les deux maires sous les yeux de José Stuart (consul honoraire du Portugal en Normandie) & Yves Léonard (historien spécialiste du Portugal).
Vous trouverez, ci-dessous, quelques photographies retraçant ce moment festif.

Attention aux impôts…

Nous vous informons que vous avez jusqu'au 30 Juin 2023 (inclus) pour déclarer vos propriétés immobilières (maison, garage, piscine…) sur le site www.impôt.gouv.fr
En cas de non-déclaration, d'erreur ou de saisie incomplète, vous risquez une amende de 150 € par local.

Et à vos extérieurs !

Pour que notre commune reste agréable à vivre, nous demandons à toutes et tous d'y participer.
Pour cela, n'oubliez pas d'entretenir vos gouttières, de nettoyer vos caniveaux, de désherber vos trottoirs…
Vous verrez, il n'y a rien de mieux que de vivre dans une commune propre.

Du changement dans les horaires de la SEMO

Le réseau de transport interurbain « SEMO » évolue à compter du 2 Mai 2023. Divers changements concernent notre commune :

● La ligne « 1 » devient la ligne « Chrono C1 ». Elle continue de relier Louviers à la gare SNCF de Val-de-Reuil. Elle fonctionne du lundi au vendredi (4h → 23h30), le samedi (4h30 → 22h15) et le dimanche (4h30 → 23h) avec un passage, en semaine, toutes les 15 minutes en heure de pointe et toutes les 20 minutes en heures creuses.

● La ligne « 2 » relie plus rapidement les zones d'habitation de Louviers et d'Incarville à la gare SNCF de Val-de-Reuil grâce à l'utilisation des lignes « CHRONO » de l'Avenue Seine-Eure.
Elle circule du lundi au samedi (4h15 → 22h) avec un passage toutes les 30 minutes.

● Création de la ligne « D1 » pour une circulation exclusive le dimanche (5h30 → 23h15) avec un passage toutes les heures.
Elle relie Louviers à Val-de-Reuil en desservant le quartier de Maison Rouge, les centres-villes de Louviers et Val-de-Reuil, la zone d'activités des Clouets et ses nombreux restaurants et la gare SNCF de Val-de-Reuil.

N'hésitez pas à contacter la SEMO par téléphone (02 32 40 44 44) pour tous renseignements complémentaires.

Petit rappel concernant les déchets verts

Depuis le Lundi 13 Mars (semaine 11) et ceux jusqu'au Lundi 27 Novembre inclus (semaine 48), la collecte des déchets verts a repris sur le territoire de l'Agglomération.
Nous nous permettons de vous rappeler les éléments à respecter :

● La tonte est autorisée du Lundi au Vendredi (8h30 à 12h & 14h30 à 19h) et le Samedi (9h à 12h & 15h à 18h).

● Le ramassage des déchets verts se fait chaque lundi (sauf le 1er Mai) uniquement via votre bac (1 seul autorisé).

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler à l'air libre vos déchets verts (tonte de gazon, taille de haies et d'arbustes, feuilles mortes…).
Le non-respect de cet arrêté préfectoral est soumis à l'application de l'article 131-3 du Code Pénal débouchant sur une contravention de troisième classe d'un montant de 450 €.

Du renouvellement à l'UNC

L'U.N.C d'Incarville s'est réunie le Jeudi 16 Mars pour son Assemblée Générale qui s'est tenue devant de nombreux adhérents, le Maire de notre commune, et Pierre ROUX (président départemental de l'UNC).
Plusieurs éléments positifs ont été soulevés tels que le nombre d'adhérents en hausse (24 en 2022 contre, 14 en 2021), une présence importante du public aux commémorations…
Grâce à la qualité des cérémonies patriotiques qu'elle organise, l'U.N.C d'Incarville a la chance de pouvoir accueillir de « nouveaux adhérents » provenant de l'antenne d'Ailly / Fontaine-Bellanger qui vient d'être tout juste dissoute.
Cette Assemblée Générale a également permis le renouvellement du bureau qui se compose dorénavant de :

Jean-Luc LOUISE (président) ; Christian MOLINAS (vice-président) ; Antoinette LAGUETTE (secrétaire) ; Fabrice FERY (trésorier).

Les prochaines manifestations organisées par l'UNC d'Incarville seront la cérémonie du 8 Mai (9h30), ainsi qu'un concert philarmonique (14 Mai – 16h – Salle des Fêtes) dont les bénéfices financeront le camp de reconstituants qui sera organisé du 6 au 8 Septembre 2024 dans le cadre des 80 ans du débarquement de Normandie.

Un peu de folklore irlandais à Incarville

La première manifestation du Comité des Fêtes pour l'année 2023 a été une soirée portant sur le thème du « Pub irlandais ». Presque 140 participants se sont retrouvés le 25 Mars lors de ce moment alliant musique, bière locale, et assiette de charcuterie.
Le prochain évènement organisé par cette association est la fête communale qui se déroulera le 17 Juin 2023 (fête foraine, défilé de majorettes accompagnées de chars fleuris, retraite aux flambeaux, feu d'artifice…) et le 18 Juin 2023 (fête foraine + foire à tout).

Pratiquer le tennis avec l'ASLI

Les amoureux du tennis peuvent pratiquer leur passion en grâce à l'ASLI « Tennis ». La cotisation est de 40 € / an. Un chèque de caution de 80 € (non-daté) et une photo d'identité sont demandés.
Pour les adhérents, le renouvellement de 40 € vous sera demandé à partir du 1er Mai. Le règlement sera à déposer avec la carte dans la boîte aux lettres « ASLI » sur le parking de la Mairie
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Michel FRIEDRICH au 02 32 25 07 02.